

RIP contre la privatisation d'Aéroports de Paris

4,7 millions de signatures : c'est le chiffre à atteindre en mars 2020 pour que la procédure vers un référendum d'initiative partagée (RIP) puisse être lancée sur la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP).

Depuis le 13 juin 2019 et pour une durée totale de 9 mois, le recueil des 4,7 millions de signatures nécessaires à la mise en oeuvre du référendum d'initiative partagée (RIP) contre la privatisation d'Aéroports de Paris a été lancé.

Les électeurs qui le souhaitent sont appelés à apporter leur soutien à la proposition de loi n°1867 visant à « affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris ».

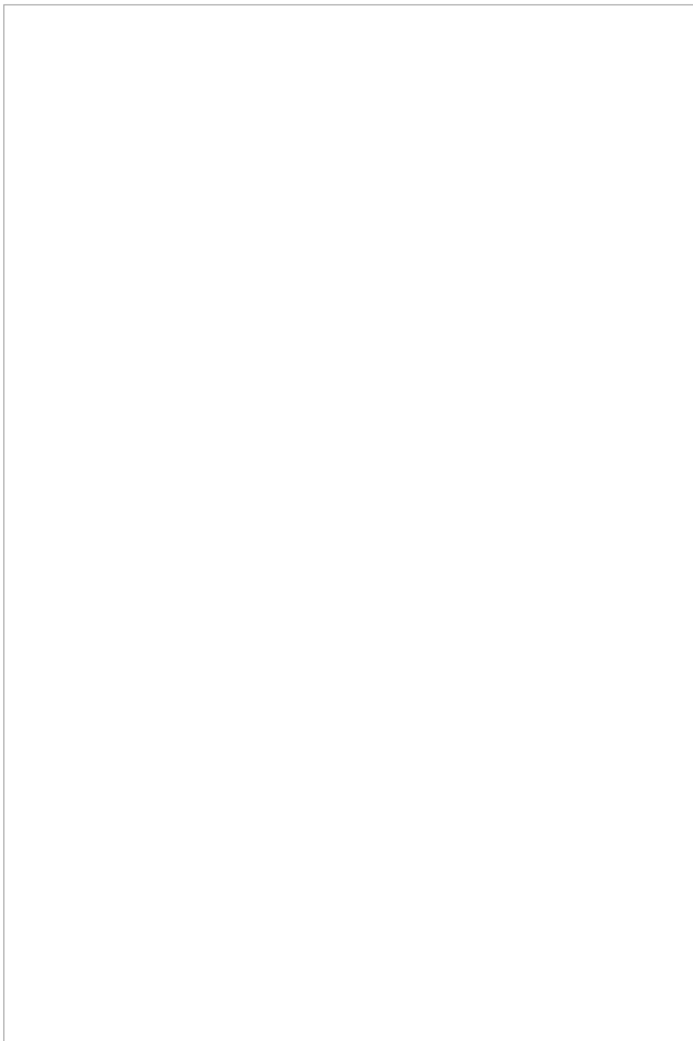
A l'issue de cette période de neuf mois (jusqu'à mars 2020), si le texte a recueilli plus de 4,7 millions de soutiens, il devra être examiné dans les six mois par le Parlement, ou faire l'objet d'un référendum.

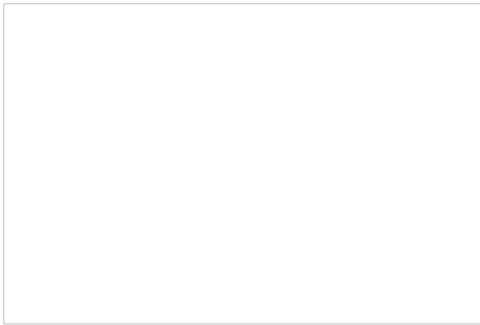
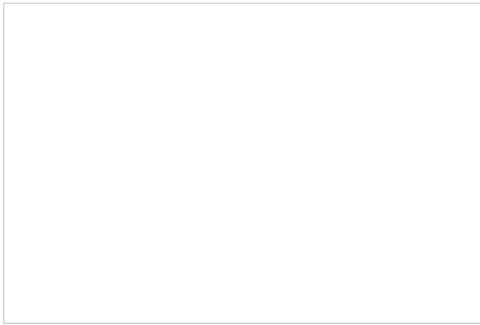
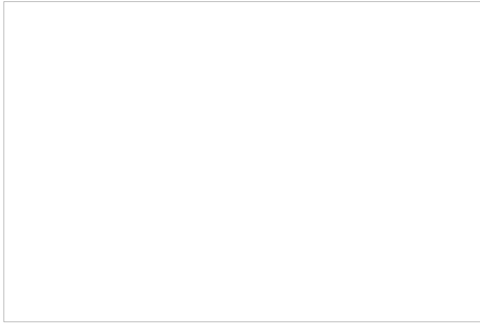
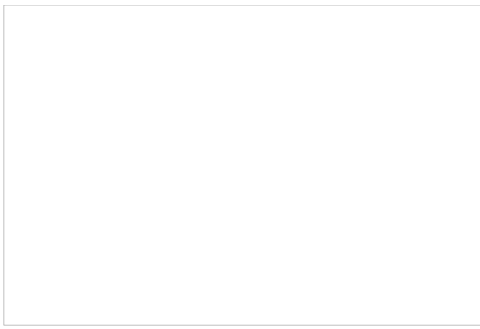
Pour participer, vous devez être électeur français et déposer votre soutien selon les modalités suivantes :

- sur le site Internet hébergé par le [Ministère de l'Intérieur](#)
- par l'intermédiaire d'une borne d'accès à Internet située à la mairie. Deux ordinateurs sont mis à votre disposition : un dans le hall du Pôle administratif Paul-Eluard et un autre à l'accueil du Pôle urbain.
- les soutiens sur papier ([cerfa N°15264*02](#)), à compléter et signer, seront recueillis par les agents d'accueil des sites Paul-Eluard et Urbain, qui vous remettrons un récépissé et les enregistreront sur le site officiel du Ministère de l'Intérieur grâce à des codes d'accès sécurisés.

A noter que vous devrez présenter obligatoirement une carte d'identité ou un passeport pour déposer votre soutien, quelle que soit la modalité de dépôt.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le 01 49 36 52 00.





À télécharger

[arrete_prefectoral_en_date_du_7_juin_2019.pdf](#) (.pdf - 707.11 Ko)

[cerfa_15264-02.pdf](#) (.pdf - 629.01 Ko)

Centre administratif Paul-Eluard

Administrations

Email

demarches-administratives@ville-sevran.fr

Téléphone

[01 49 36 52 00](#)

Adresse

26 avenue du Général-Leclerc

93270 SEVRAN

France

Horaires :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 17h30

Vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 18h

Samedi : 8h30 à 12h

48.939256, 2.526792

Pôle urbain

Urbanisme

Pôle urbain Sevrans

Nom du contact

Niklas Moulin

Téléphone

[01 41 52 17 70](tel:0141521770)

Adresse

1 rue Henri-Becquerel

93270 SEVRANS

France

Service logement

Accueil du public uniquement sur RDV :

- Lundi 8h30 -12h00 et 13h00 - 16h00
- Mercredi 8h30 - 12h00
- Jeudi 8h30 - 12h00 et 13h00 - 16h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 - 12h00 et 13h00 - 17h00

Service Hygiène et Salubrité

Accueil du public uniquement sur RDV :

- Mardi 8h30 -11h45 et 13h00 - 17h00
- Mercredi 13h00 - 17h00
- Jeudi 8h30 - 12h00 et 13h00 - 16h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 - 12h00 et 13h00 - 17h00

Service Urbanisme

Accueil du public :

- Lundi **uniquement sur RDV** de 13h00 - 17h15
- Mardi 8h30 - 11h45 et 13h00 - 17h15
- Mercredi 8h30 - 11h45 et 13h00 - 17h15
- Jeudi 8h30 - 11h45
- Vendredi 8h30 - 11h45

Direction de l'attractivité économique

Accueil du public sans RDV

- Du lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h00 - 17h30
- Vendredi 8h30 -12h00

48.942649, 2.532299

Publié le 21 octobre 2019